

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1898
Collation	1 vol. (55-72 [i.e. 18]-[2] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	24
Cote	CNAM-BIB P 980 (4)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.4

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée
des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des Opticiens

Directeur-Propriétaire : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

Notre Concours.	55	Ixométrie, par M. Abel Buguel	68
L'Acétylène en photographie, par M. G. Gas-		Recettes et procédés.	69
line.	58	Expositions et Concours.	70
A travers l'Oranais (notes instantanées) . .	61	Extrait du procès-verbal de la Chambre	
Echos.	65	syndicale des fournitures photographe-	
Exposition Universelle de 1900.	67	ques.	71

IMPORTANT

Tous les changements apportés aux annonces doivent être envoyés à la Direction du Journal un mois d'avance, et parvenir avant le 15 du mois, dernier délai.

Notre Concours

Nous avons la grande satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que la Chambre syndicale des fabricants et négociants en appareils et produits photographiques a eu la généreuse pensée de s'intéresser au concours que son organe officiel organisait, et, qu'en conséquence, ce Concours entre désormais dans une nouvelle phase.

Non seulement la Chambre Syndicale a voulu s'intéresser à notre appel, mais encore elle nous a offert de le patronner en sa dernière séance du 8 mars dernier, et l'on conçoit que nous avons accepté avec empressement cette offre qui donne à notre épreuve une envergure et une portée réellement considérables.

Institué par cette Chambre syndicale française, au moyen de notre entremise et de notre organisation, cette épreuve n'intéresse plus seulement en effet nos lecteurs, mais tous les amateurs français de photographie, attendu qu'ils comprendront combien il sera justement flatteur pour eux d'avoir été admis à ce concours par les fabricants et négociants de leur pays, les plus éminents et les plus renommés dans la spécialité qui leur est chère.

*A cet effet, la Chambre syndicale a décidé, d'accord avec nous, que le concours comprendrait avant tout une première épreuve éliminatoire ayant pour objet d'écartier tous les envois qui ne seraient pas dignes d'y figurer et aussi de décerner, sous la forme d'un **diplôme d'admission**, un souvenir et une*

distinction réellement honorifique à tous ceux, qui, en très grand nombre, pourront assurément être admis.

En conséquence, notre concours prend désormais le titre de :

Concours de Photographie instantanée
institué par la Chambre syndicale française des Fabricants et Négociants
en appareils et produits photographiques

par

l'entremise et sous l'organisation
 de son bulletin officiel, la Revue **LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE**

et ce concours n'est plus ouvert seulement aux lecteurs de ce journal, mais encore à tous les amateurs français : dames, hommes et jeunes gens qui voudront bien y prendre part.

Parce qu'il est exclusivement réservé à la photographie instantanée, il se trouve tout naturellement mis à la portée de tous les amateurs.



Les concours de belles épreuves ou épreuves artistiques sont presque toujours les seuls concours organisés en photographie; or, ils ont le grave inconvénient d'être, à peu de chose près, fermés aux amateurs sans prétentions parcequ'il faut être très exercé pour réussir, même après beaucoup de tâtonnements, un beau cliché photographique ayant un caractère artistique marqué.

D'accord en cela avec nous, la Chambre Syndicale a pensé, au contraire, que le plus modeste amateur photographe est capable de faire de son appareil un emploi curieux, intéressant, utile, nouveau, instructif, pratique ou spécial, emploi intelligent, en un mot, qu'il y a lieu d'encourager, et que tout l'intérêt de la photographie ne réside pas exclusivement dans la beauté ou le caractère artistique du cliché et de ses épreuves.

C'est donc dans cet esprit qu'en maintenant au concours la spécialité de l'instantané, la Chambre Syndicale l'a accentuée encore en votant en principe les récompenses suivantes qui particularisent bien le but et la portée de cette grande tentative progressiste.

*Rappelons d'abord que le concours étant limité à l'instantané, tous les sujets doivent comprendre des personnes, des animaux ou des objets **en mouvement**, attestant bien que la reproduction de la nature a été faite en une petite fraction de seconde de temps.*

*Les deux premières récompenses (**Médailles de vermeil grand module**) seront décernées : l'une au sujet présentant le plus d'intérêt, pour bien marquer qu'en matière de photographie instantanée l'intérêt du sujet prime tout ; et la seconde au mérite artistique de ce sujet pour rappeler néanmoins que si ce sujet peut être, en même temps, bien choisi, bien pris, ce mérite ne doit pas être dédaigné.*

Les deux médailles dont il s'agit sont offertes, l'une par M. DUBOULOZ, Président, et l'autre par M. MANTOIS, Vice-président du Syndicat.

Six médailles d'argent sont en second lieu offertes.

Par M. DUBOULOZ, Président du Syndicat, pour des photographies instantanées d'enfants.

Par M. TURILLOX, Opticien, Membre du Syndicat, pour des photographies instantanées de Marines.

Par M. MERCIER, Trésorier du syndicat, pour des photographies instantanées de scènes cyclistes.

Par LE SYNDICAT, pour des photographies instantanées de chevaux nus, montés ou attelés.

Par LE SYNDICAT, pour des photographies instantanées d'exercices sportifs divers.

Par le Journal LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE, pour des scènes quelconques prises dans la rue, sur la voie publique ou sur les routes (accidents, arrestations, disputes, jeux, attroupements, etc.).

Trois médailles de bronze sont offertes :

Par LE SYNDICAT pour des instantanés de foules, cortèges, cérémonies et analogues.

— *pour des instantanés d'artisans et ouvriers des villes ou de la campagne dans l'exercice mouvementé de leur art ou de leur profession.*

Par le journal LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE pour des instantanés de foires ou marchés.

Enfin Une grande palme de vermeil (Prix d'Honneur), offerte par le Syndicat, sera décernée à la meilleure et la plus intéressante des photographies instantanées faite dans l'une quelconque des sections précitées, que la médaille attribuée dans cette section au lauréat, soit de vermeil, de bronze ou d'argent.

Telles sont en résumé les grandes lignes du concours voté lors de sa dernière séance par le Syndicat, mais, diverses récompenses et prix peuvent être encore ajoutés à ceux que nous venons de mentionner, et d'autre part un règlement complet des conditions du concours est en préparation. Selon toutes les probabilités, notre prochain numéro publiera ce règlement définitif, ainsi que les noms des membres du Jury qui seront choisis parmi les personnes les plus éminentes de notre pays et les plus qualifiées pour trancher en matière de photographie.

Nos précédentes indications en ce qui concerne l'époque et les autres détails du concours restent en principe telles que nous les avons fait connaître déjà, du moins dans ce qu'elles n'ont pas de contraire à ces dernières indications.

LA DIRECTION.

(1) Au moment de mettre ce numéro sous presse, il nous est annoncé et nous pouvons dire déjà que diverses grandes associations françaises, parmi les plus considérables de notre pays, et divers des plus grands journaux de Paris s'associent à nous pour augmenter l'intérêt de ce concours par l'apport de nouveaux prix et récompenses que nous annoncerons dans notre prochain numéro.

L'Acétylène en Photographie

(suite)

Les gazogènes pour mes grands appareils affectent la forme de caisses parallélogrammiques, allongées, dans lesquelles on peut disposer une longue file de paniers n'excédant pas les dimensions convenables pour l'attaque du carbure de calcium. Ces paniers sont recouverts

Fig. 10

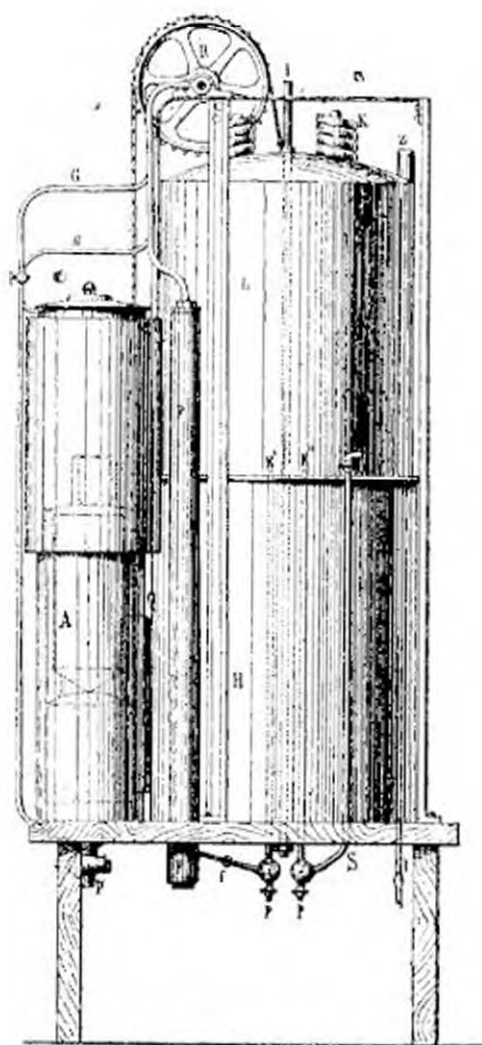


Fig. 11

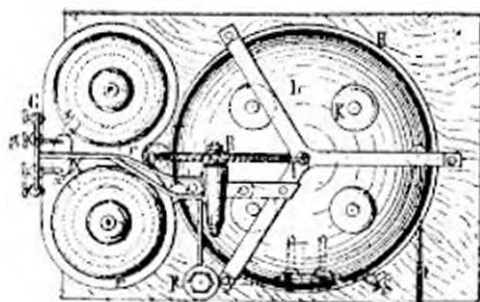
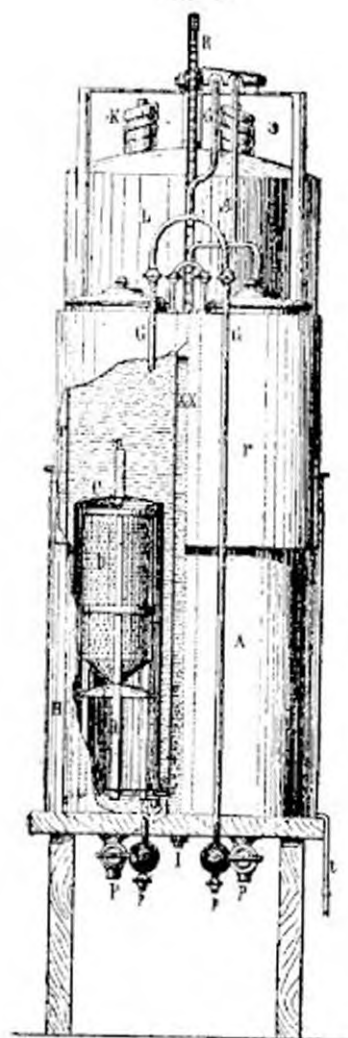


Fig. 12

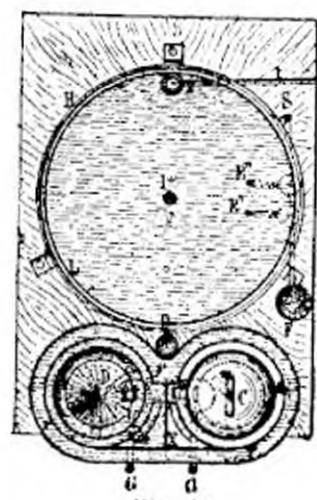


Fig. 13

par une cloche de forme allongée, munie à l'une de ses extrémités inférieures d'un ajutage ou bec de surverse gazeuse (*r*) débouchant dans une chambre (X). C'est en avançant cette cloche, retenue par des verrous supérieurs, qu'on l'amène dans sa position de travail. Pour le reste de l'appareil, les dispositions sont identiques à celles déjà mentionnées.

MM. les Marchands

d'Articles Photographiques

AYANT LES APPAREILS

“KODAKS”

ET LES PAPIERS

“SOLIO

NIKKO”

et les autres Papiers et Fabrications de la **C^{ie} EASTMAN KODAK**

EN MAGASIN

Vous n'aurez à craindre ni les mauvaises Saisons, ni la Baisse des Prix occasionnée par la Concurrence déloyale



POUR PRIX-COURANT ET CONDITIONS DE GROS, S'ADRESSER

EASTMAN KODAK *Société Anonyme Française au capital de Fr. 1.000.000*

5, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS

LE

VÉRASCOPE

MERVEILLE PHOTOGRAPHIQUE



Cette jumelle stéréoscopique permet, après avoir fait la photographie, de voir l'épreuve agrandie en vraie grandeur, avec le relief naturel, et sans aucune déformation de perspective. On éprouve sur la rétine l'illusion absolue de la réalité. Plus besoin de faire d'agrandissements, les petites épreuves, vues dans le Vérascopie ou dans le Stéréoscope spécial, apparaissent à la grandeur de 24 x 50.

Le magasin à répétition interchangeable en pleine lumière, contient 12 plaques stéréoscopiques.

Prix : 175 francs

Inventé et construit par Jules RICHARD, *, Ing.-Construct.

Fondateur et Successeur de la M^{re} RICHARD FRÈRES

8, IMPASSE FESSART, 8, PARIS-BELLEVILLE [TELEPHONE]

Et dans les bonnes Maisons de Fournitures Photographiques.

ENVOI FRANCO DE LA NOTICE ILLUSTRÉE * Exiger Le Vérascopie.

Manufacture française d'Appareils et Accessoires photographiques

Georges MENDEL

Seul Concessionnaire des Artifices de l'ing.-Général ENALBERT

22, boul. St-Denis, Paris

NOUVEAUTÉS

Les TRIOMPHANTS, détectives foyers variables.

Les PHOTO-CYCLES, chambres pour cyclistes, cont-

L'ALPIN, nouveau pied-canne, haut 48 clichés (la plus légère).

Les VIGNETTES, charmantes créations

L'EBLOUISSANTE, lampe magnésique

Notices franco sur demande

Toutes Fournitures : Prix sans précédents

Les plus fortes remises sur toutes les marques de plaques

Expéditions le jour même de la réception des commandes

Le litre préparé : 3 litres

DEMANDEZ PARTOUT

Le

Quick-Photo

Révélateur breveté

S. G. D. G.

Succès garanti.

Développe 150 clichés 13 18

APPAREILS et ACCESSOIRES

pour

Projections lumineuses

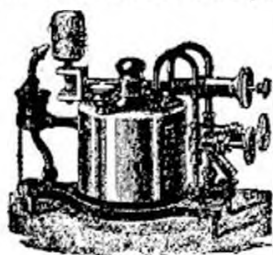
et

AGRANDISSEMENTS

A. Molteni

Constructeur d'Appareils d'Optique, de Physique
de Mathématique et de Marine

CARBURATEUR OXY-CALCIQUE

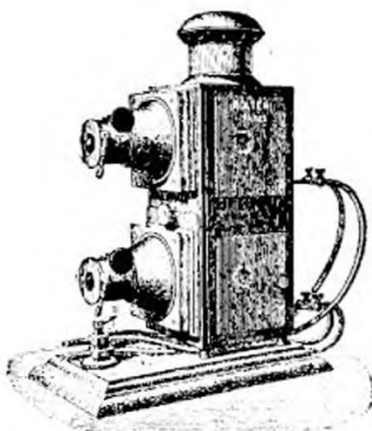


Plus de Gaz d'éclairage!!

Simplicité de manœuvre

Grande intensité

Transport facile



Appareil à projection double pour vues fondantes.

44, rue du Château-d'Eau, PARIS

Dans les bassins supérieurs B, B des gazogènes, un serpentín refroidisseur agit s'il est nécessaire, c'est-à-dire si le régime de l'appareil est très actif. La masse d'eau introduite dans les gazogènes suffit, en débit normal, pour empêcher une élévation de température nuisible.

Fig. 14

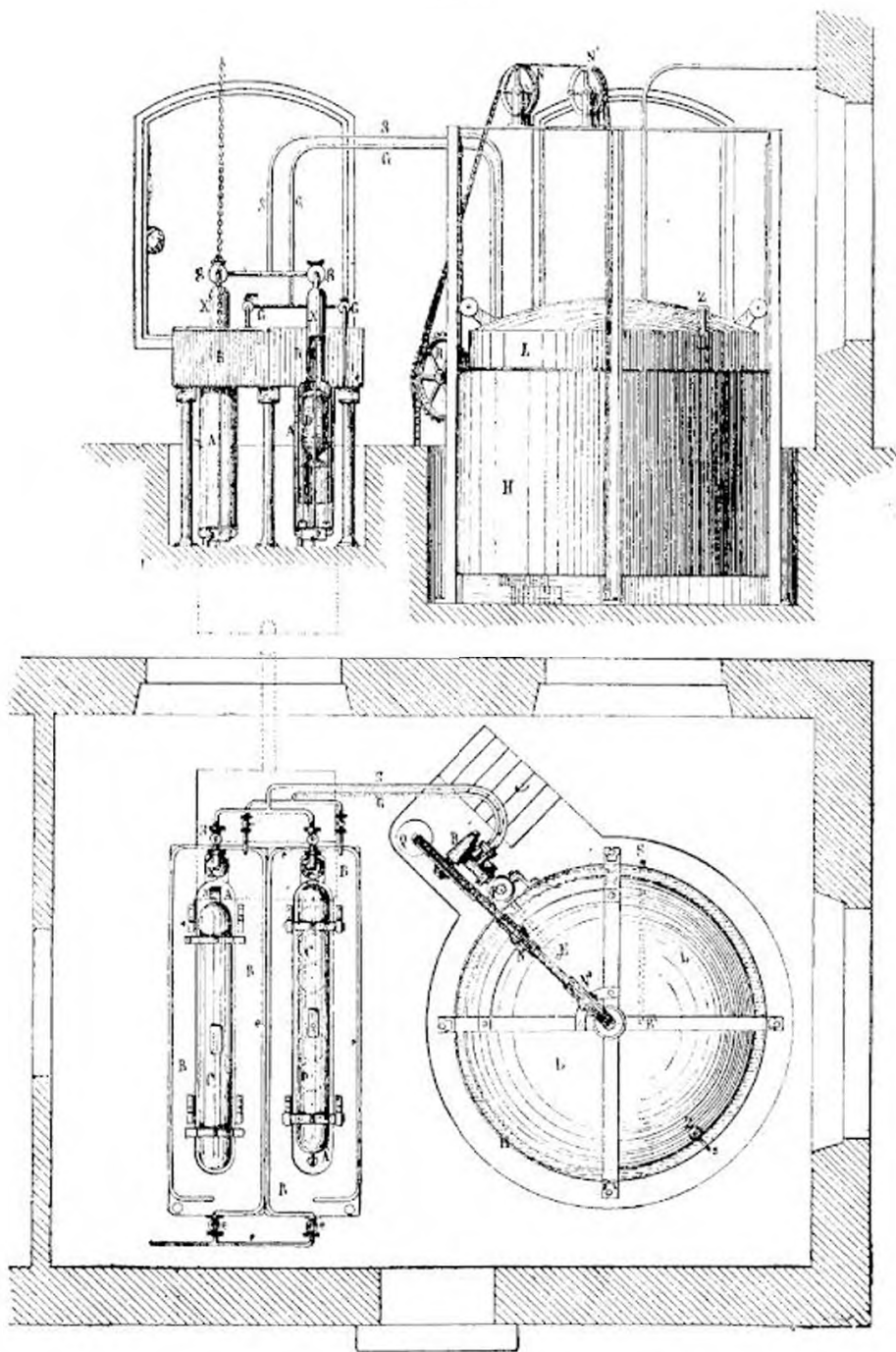


Fig. 15

L'appareil, qui est figuré à une échelle très réduite, constitue une véritable usine d'acétylène, susceptible d'alimenter un éclairage considérable. Elle occupe une place infiniment réduite par rapport à une usine à gaz de la même puissance. Le coût d'établissement est en rapport avec ces énormes différences. Le fractionnement de la charge de carbure en multiples paniers maniables sans appareils de levage, permet à un seul ouvrier de surveiller, de charger et décharger l'appareil sans peine. Les deux gazogènes fonctionnent alternative-

ment. On peut d'ailleurs sur un même régulateur, greffer un plus grand nombre de ces gazogènes.

La surverse gazeuse de mes appareils et son mode d'agencement permettant, par l'établissement d'un joint hydraulique unique, le chargement et le déchargement, le nettoyage du gazogène, d'une part; d'autre part, le régulateur en liaison constante avec la cloche du gazomètre et établi en balance, de manière à n'opposer aucune différence d'effort sur cette cloche, qui lui sert de moteur, et à n'apporter par suite aucune perturbation dans la pression du gaz à laquelle la cloche sert de régulateur; l'emploi de diaphragmes sous les paniers à carbure, réduisant l'attaque pendant les arrêts de fonctionnement, sont des dispositions *très spéciales, caractéristiques* de mes appareils.

Je dois ajouter que mes systèmes d'appareils ont reçu l'épreuve d'une large pratique. Je

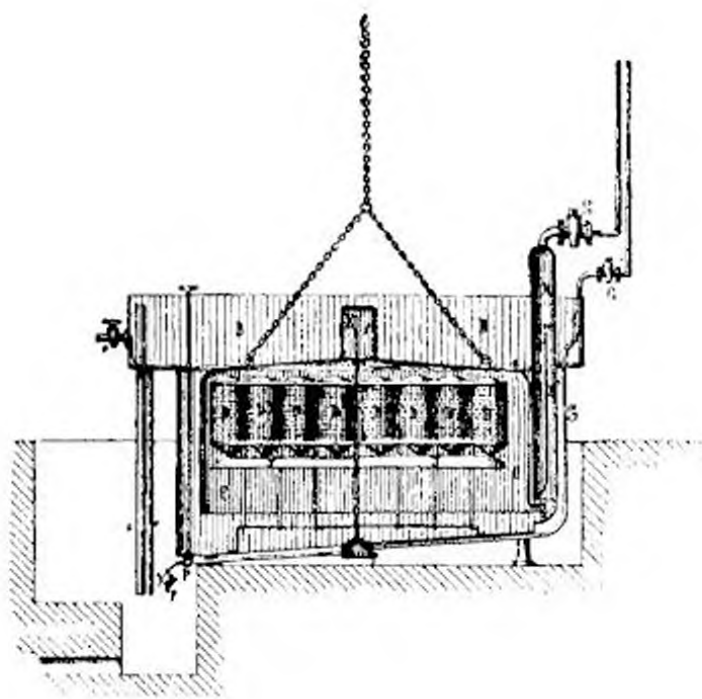


Fig. 16

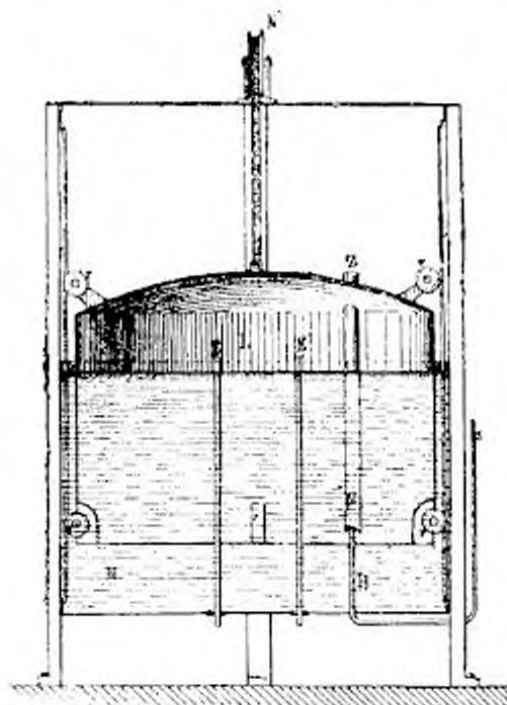


Fig. 17

m'en sers sans interruption depuis dix-sept mois. Plusieurs sont en service ailleurs que chez moi, depuis huit à dix mois, à Marseille, à Avignon, à Montpellier, à Lille, etc. L'un de mes *premiers* appareils fonctionne depuis juin (1897), passé pour l'éclairage de la villa de M. Degrully, directeur du *Progrès agricole* aux environs de Montpellier.

Pour aucune des installations faites avec mes appareils, je n'ai consacré plus d'une heure d'explications aux personnes chargées de les faire fonctionner, et je n'ai jamais été obligé de compléter les indications fournies.

Enfin je puis garantir ces appareils comme exempts de tous dangers, soit de déperdition de gaz, soit de création de mélanges détonants. Les proportions adoptées dans la construction assurent contre toute déperdition de gaz d'un éclairage à l'autre et même au delà. Je crois donc que ces appareils réalisent, avec un fonctionnement automatique qui exclut toute surveillance, l'*immunité* indispensable à l'emploi domestique de l'acétylène. Par rapport à l'emploi d'appareils non automatiques, ils réalisent une économie de place considérable et une économie correspondante de construction. Leur avantage encore, par comparaison avec ces derniers, est de ne comporter qu'une accumulation très minime de gaz.

(La suite au prochain numéro)

G. GASTINE (chimiste)





Phototype L. Gastin

Oblique et longuel. imp-phot.

N° 8 — Village de Beni-Badel (frontière marocaine)



A travers l'Oranais⁽¹⁾

Notes instantanées (Suite et fin)

Au pays des Beni-Badels, la vallée de la Tafna, quoique large de près de deux kilomètres, semble resserrée tant elle est profondément encaissée entre les puissantes masses rocheuses qui la dominent à droite et à gauche et se dressent au-dessus d'elle à 500 et parfois même à 600 mètres de hauteur.

Les plus hautes cimes qui se découpent à l'ouest sur l'azur du ciel atteignent jusqu'à 1400 mètres d'altitude. Au-delà du village de la tribu kabyle qui a donné son nom à la région, les monts se resserrent encore dans le sud-ouest et leurs enchevêtrements, profondément accidentés, sont à la fin si rapprochés que les crêtes paraissent se rejoindre et former un cul-de-sac infranchissable.

Aucune description ne saurait rendre l'impression majestueuse de ces hauteurs abruptes dont les aspects changent presque à chaque pas qu'on fait et que visitent seuls des vols de grands aigles, planant les ailes toutes grandes pendant des heures.

Quand on est parvenu dans cette magnifique vallée, au point d'où la vue reproduite en phototypie dans notre précédent numéro a été prise, on se trouve, au bout d'un court sentier qui commence à droite du chemin, et après avoir, en suivant ce sentier, traversé un très faible renflement du terrain, on arrive au bord d'une sorte de petit plateau terminé par une coupure à pic, véritable ravin de cent quinze à cent vingt pieds de profondeur, large au plus d'une portée de pistolet, au fond duquel la Tafna, le grand fleuve oranais aux crues si terribles l'hiver, gazouille inoffensif, tout à fait réduit par les sécheresses de l'été, comme un innocent ruisseau.

Par delà cette fissure gigantesque disant, — avec quelle éloquence! — quelle est chaque année, au moment des pluies, la fureur du torrent qui l'a creusée, — par delà, disons-nous, s'étendent des suites ininterrompues de jardins et de vergers : une véritable forêt d'oliviers,

(1) Reproduction interdite sans autorisation spéciale (texte et illustrations).

d'orangers, de citronniers, d'amandiers, de caroubiers, de figuiers, de grenadiers et de bananiers qui file à perte de vue le long de la ravine, couvrant les premières pentes douces de la rive droite de l'ancien lit du fleuve sur une largeur de deux cent cinquante à trois cents mètres.

De cette étroite mais interminable bande de sombres verdure, percée çà et là de petites clairières d'un vert plus éclatant, arrivent de capiteuses odeurs, portées par les brises à peine sensibles de l'ouest dont le régime faible mais régulier est presque constant.

Plus loin, sans transition, les pentes de l'ancienne rive droite se relèvent fortement. Grises ou rousses, incultes, sèches, criblées de débris de roches de toutes dimensions, elles se relient à la base des murailles blanches, gigantesques, taillées à pic par les érosions du fleuve aux époques préhistoriques où ses flots devaient s'étendre sur une largeur d'au moins 1800 mètres pendant les crues.

De vastes plateaux parsemés de broussailles et de quelques grands chênes-liège, couronnent ces antiques barrières, que surplombent encore, très loin, en arrière-plan, les crêtes violettes, arides, dentelées, irrégulières des derniers sommets de la vallée.

A moins d'y être de très longue date accoutumé, on ne peut se défendre d'éprouver une véritable émotion devant la magnificence de ces oppositions si furieuses de tons, de formes, de température et d'émanations, car, même à une petite distance et sans les voir, on peut pressentir le bois et le fond du ravin actuel de la Tafna aussi frais que les déclivités pierreuses, les murailles blanches, les plateaux et les cimes antiques tout embrasées.

Au bout du léger renflement de terrain que nous avons déjà signalé, le sentier disparaît au bord de la découpe vertigineuse du ravin.

Dans l'obscurité profonde de cette tranchée naturelle, l'Oued Tafna ne se voit guère que grâce au reflet lumineux du ciel, mais on entend le murmure de ses eaux rapides montant avec une fraîcheur humide délicieuse et des senteurs de végétation tentantes.

Un peu à gauche, on entrevoit une étroite dépression du sol et une piste de chèvre se dirigeant en biais vers le précipice. C'est la suite du sentier. Avec d'audacieux zig-zags, cette piste, à peine assez large pour qu'on y puisse poser à la fois les deux pieds, se précipite sur la paroi du gouffre.

Il faut n'être point sujet au vertige et posséder une grande adresse physique pour descendre, à l'aide des buissons et des lianes qui s'enchevêtrent le long de ce casse-cou, jusqu'au fond du ravin.

À l'extrémité de ce périlleux lacet, les eaux, très basses, de la rivière ruissellent en cascadelles pendant la période sèche, sur un mince barrage de roches formant gué.

Quand on a franchi ce passage, on trouve sur l'autre côté du ravin un sentier moins dangereux permettant d'escalader la paroi droite du précipice.

Sur l'autre bord du fleuve, la luxuriante végétation arbustive emplissant l'air du parfum de ses fleurs commence presque au bord de l'abîme et s'explique par la présence d'innombrables petits canaux d'irrigation entretenant sous les ombrages une fraîcheur et une tendre verdure tout à fait exquises.

De nombreux chemins s'entre-croisent en tous sens pour desservir les vergers sans clôtures des familles de la tribu. Le principal et le mieux frayé remonte sous bois le long de la rivière pendant près d'un kilomètre avant de déboucher sur les fortes pentes pierreuses grises ou rousses dont nous avons déjà parlé.

Hors du bois, la chaleur accablante, au milieu du jour, redouble avec la réverbération des prodigieuses murailles blanches que le soleil frappe en plein, mais après avoir dépassé une saillie assez accentuée de cette barrière, on se trouve brusquement saisi par un étrange et merveilleux spectacle.

Du sommet d'un immense talus de roches grises et roses, — talus dont la pente est de près de 80° et qui mesure trois cents mètres d'élévation pour le moins, ruissellent des milliers de filets d'eau, rebondissant de saillie en saillie en léchant cette pente effrayante, — ou bien encore suintant à l'extrémité de stalactites énormes de concrétion en concrétion, jusqu'à la base du talus au milieu d'herbes hautes d'ombellifères, de graminées, de cactus, de plantes bulbeuses, de roseaux, de fougères, de buissons, de lianes et même d'arbres et d'arbustes croissant sur toutes les anfractuosités où le moindre brin de terre végétale a pu se fixer.

Comme autant de nids d'aigles, des centaines d'habitations se perchent, mi-partie ou

aux trois quarts creusées dans le roc, extérieurement soutenues par quelques pans de murs, à toutes les hauteurs et dans tous les creux de cette titanique montagne presque à pic.

Degrés, échelles, crampons, cordes, perches, tous les moyens d'escalade connus et d'autres inconnus sont employés par les habitants de ces maisons-cavernes pour accéder à leurs *gourbis*. Par d'in vraisemblables réseaux, en d'inextricables lacets, souvent tout à fait suspendus sur le vide, ces chemins aériens, aux rampes farouches, aussi troublants que l'abîme dont ils font partie, forment le plus surprenant mélange avec les beautés naturelles de ce lieu si sauvage.

Ils témoignent de l'âpre lutte humaine entreprise contre la férocité de cette sublime muraille; des combats dans lesquels, par sa ténacité, avec le seul aide de méchants outils, l'homme plus grand d'audace que la Nature elle-même, l'a su vaincre, fouler, tailler, asservir, si bien qu'il a enfin lieu d'être fier de pouvoir en quelque sorte se draper dans sa splendeur.

Tant que le soleil darde ses rayons les plus brûlants, aucun être vivant ne se montre. Le lourd silence n'est troublé que par le bruit léger de l'incessant égouttis des eaux incrustantes qui se déversent sur toute l'étendue de la montagne. Mais dès que l'astre ardent est assez incliné sur l'horizon pour que ses rayons ne frappent plus directement sur le village, il paraît s'éveiller. De toutes parts, les Beni-Badels surgissent; la vie, le mouvement, avec d'intenses rumeurs, se manifestent.

Aux portes, sur les terrasses, le long des sentiers, des escaliers, des échelles, sur les trop légers ponts de perches jetés d'abîme en abîme, un grouillement indescriptible de femmes, d'hommes et d'enfants donne à toute l'étendue du formidable pan de la montagne comme une vibration d'être animé fabuleux.

Sur le moindre point où le regard se fixe, on découvre des mondes. Des familles occupées à étendre des linges rapportés par des laveuses du bas de la vallée; des groupes de filles et d'épouses environnées d'enfants presque nus pilant les grains, tamisant les farines pour le *couscous*, pelant des piments doux, des racines, écosant des fèves ou grillant des épis de maïs sur des braises ardentes.

De ci, de là, des artisans, épars sur le seuil de leurs cavernes ou sur le bord sans parapet de leurs bouts de toits sortant de la roche creusée, forgent des armes, des outils, des pelles; taillent des meules, tressent des ruches, des paniers, des nattes ou de grands chapeaux de paille; découpent des cuirs, assemblent des bois de bûts, de selles; modèlent et peignent des poteries ou font marcher des dévidoirs et de rustiques métiers à tisser.

Une infinité de filets de fumée bleuâtre montent droit le long de la pente, s'accrochant aux saillies de la végétation, aux stalactites moites produites par l'éternel ruissellement des eaux chargées de sels de chaux qui se déversent du sommet du plateau. Ils marquent les apprêts du repas du soir.

Habités depuis leur plus tendre enfance à vivre le long de ce précipice vertigineux, les Beni-Badels s'y déplacent avec une adresse et une agilité tout à fait simiesques; les enfants surtout, à partir d'un certain âge, y accomplissent des acrobaties stupéfiantes. Avec les pieds autant qu'avec les mains, — voire avec les dents, — ils s'accrochent soit pour descendre, soit pour grimper dans des passages si peu accessibles qu'après les leur avoir vu franchir, on croit qu'on a rêvé. Là où des échelons, si fort étroits qu'ils fussent, n'auraient pu être taillés, ils se laissent glisser pour descendre, ou sautent comme des chèvres.

Un seul exemple suffira pour faire juger de leur extraordinaire souplesse et de l'in vraisemblable sûreté d'eux-mêmes qu'ils possèdent; une dizaine de ces bambins jouaient devant nous à se poursuivre à tour de rôle, car ce genre d'amusement est de toutes les races et de tous les pays. Leur troupe bruyante s'était engagée dans un passage où elle devait être fatalement rejointe par celui qui la poursuivait, parce que ce passage serpentant le long d'une des parties les plus verticales de la montagne, s'arrêtait enfin à un endroit où l'on avait renoncé à le prolonger faute de l'inclinaison minimum indispensable. La roche étant tout à fait à pic, il aurait fallu le transformer en tunnel.

Dès que le poursuivant vit ses camarades engagés sur cette piste, il précipita sa course pour les rejoindre.

Or, ce redoublement de vitesse nous paraissait fort inutile puisque la bande allait être forcée de s'arrêter et de se laisser prendre.

Nous n'eûmes pas le temps d'ébaucher le sourire que ce zèle intempestif faisait éclore sur nos lèvres, car nous comprîmes tout à coup la raison de cet empressement. Les neuf gamins poursuivis s'étaient arrêtés à l'extrémité du sentier, là où l'étroit chemin taillé dans la partie la plus perpendiculaire de la muraille les obligeait à se tenir les uns derrière les autres, collés contre le mur de granit. Le plus grand se cala solidement des coudes et du dos contre le roc; un de ses camarades grimpa sur ses épaules et prit ensuite, sans tomber, la même position que lui contre la pierre; un troisième fit de même, un quatrième... le cinquième atteignait ainsi déjà un autre sentier supérieur, plus praticable, sur lequel il se hissa. Les quatre derniers prirent sans hésiter un instant le chemin de cette fragile échelle humaine et furent vite sur le chemin du haut, hors de la portée du petit chasseur.

Cependant celui-ci était alors bien près d'atteindre au moins le plus grand de la bande supportant encore les quatre camarades juchés sur lui.

« La manœuvre est habile autant que hardie, pensions-nous : le plus grand est assurément pris, mais il aura vite fait de rattraper un de ses camarades. »

Nous nous trompions encore. Pendant que nous faisons ce calcul, trop simpliste, les cinq bambins arrivés au sentier supérieur s'étaient étroitement embrassés, accroupis au bord du sentier, « pour faire poids » et de leurs dix petites mains crispées commençaient à « soutenir » leur complaisante échelle.

Un cri d'avertissement fut lancé; les mains qui soutenaient s'accrochèrent et « le grand » au lieu de supporter, se hissa comme un singe le long des jambes et du corps de celui qu'il avait encore une seconde auparavant directement sur les épaules. En moins de temps qu'il n'en faudrait pour le dire, il escalada ses camarades, se joignit au « tapon souteneur »... et quand le « chasseur » arriva enfin au but, ce fut en vain qu'il sauta en l'air pour tenter d'effleurer au moins le pied du second « bambin-échelon » que ses petits amis enlevaient à la force de leurs poignets.

C'est à peine si dans nos cirques on voit faire de pareils tours de force par des enfants, souvent moins jeunes qu'ils ne le paraissent, et que leurs parents acrobates assistent avec une sollicitude inquiète très naturelle!



Le village des Beni-Badels dont notre phototypie hors texte montre un des aspects, mériterait à lui seul une longue monographie, mais depuis si longtemps déjà nous entretenons nos lecteurs des curiosités de l'Oranais que nous craindrions de les lasser en insistant davantage.

Ne faut-il pas laisser d'ailleurs, quelques surprises à ceux qui auraient le courage d'entreprendre une exploration photographique de ces beaux pays où le touriste ne se porte pas assez?

FIN

ÉCHOS

Cinématographes. — Progrès dans la construction

Le docteur Eder rend compte, dans le dernier numéro de la *Photographische Correspondenz*, des perfectionnements récents apportés à l'appareil de MM. Lumière. Le savant directeur de notre École explique que depuis le jour où le premier cinématographe construit par ces Messieurs fut présenté à l'École, d'autres instruments analogues furent soumis à son examen, mais que aucun des appareils expérimentés n'égalait celui des frères Lumière. Cependant ces Messieurs ont continué de chercher à améliorer leur invention et ont tout récemment envoyé à l'École un de leurs nouveaux cinématographes. M. Eder décrit les perfectionnements, en constate l'importance et nous fait connaître que le condensateur, dont la fonction est de recueillir les rayons lumineux de l'arc électrique, se compose d'un flacon, à forme de matras rempli d'eau distillée bouillie. Grâce à ce condensateur, les rayons lumineux ne subissent aucune perte, tandis que les rayons caloriques sont absorbés en grande partie. Il en résulte que la pellicule, en se déroulant, est efficacement protégée contre tout danger d'inflammation. Le matras est ouvert; le goulot donne passage à un fil de fer auquel est fixé un petit morceau de charbon de bois récemment calciné qui plonge dans le liquide. Ce dispositif empêche l'ébullition de l'eau quand le cinématographe fonctionne trop longtemps sans interruption. De plus, pour garantir encore davantage la pellicule, on abaisse avant la séance une sorte de vasistas en verre dépoli qui disperse les rayons caloriques et lumineux. Une glace, épaisse de cinq à six millimètres, contre laquelle le film est pressé durant son passage, absorbe de son côté une certaine quantité de chaleur, de sorte que le celluloid ne peut s'échauffer au delà d'une limite déterminée.

Le cinématographe ainsi disposé fonctionne parfaitement et en toute sécurité. Le scintillement est réduit à un minimum. Dans les autres appareils, de même qu'avec les pellicules ayant fait un long usage, le tremblement de l'image est beaucoup plus accusé

qu'avec le dernier cinématographe de Lumière. La grille, présentée par M. Gaumont, remédie au mal. Le docteur Eder donne, dans sa notice, un dessin de ce petit éventail.

(Bulletin du Photo-Club de Paris.)



Un amplificateur universel

M. Mascart soumet à l'examen de l'Académie un dispositif imaginé par l'ingénieur Carpentier, et appelé par lui « amplificateur universel ».

Cet appareil est destiné à faire des agrandissements photographiques à toute échelle et supprime radicalement l'opération de la mise au point toujours si délicate, même pour les opérateurs expérimentés.

Le châssis porte-cliché et le châssis portant la substance sensible sont liés ici par un mécanisme cinématique, réalisant d'une manière rigoureuse la relation, connue sous le nom de formule de Newton, existant entre les distances de deux foyers conjugués et les foyers principaux correspondants.

Le réglage de l'appareil consiste dans la détermination exacte et mathématique du foyer par les procédés précis de l'optique et dans l'ajustage de l'élément correspondant à ce foyer.



Nous rappelons à nos lecteurs, et particulièrement aux fabricants d'appareils et de produits photographiques, qu'un important *Musée Commercial* a été créé depuis peu à Rouen et qu'ils sont intéressés à y exposer toutes les choses qu'ils veulent faire connaître.

Il y a là un moyen *gratuit* de répandre très avantageusement des choses intéressantes et il serait fâcheux de n'en pas profiter.

Adresser toutes les demandes de renseignements au siège du *Musée Commercial*, rue Saint-Lô, à Rouen.



L'Automobile Club de France a accepté le patronage et la direction d'un concours de voitures de places automobiles qui aura lieu du 1^{er} au 12 Juin 1898 et dont nous rendrons compte dans un article spécial accompagné de photographies instantanées.

Les engagements pour ce concours seront

reçus jusqu'au 30 Avril au prix de 200 francs et au double de ce prix du 30 Avril au 20 Mai.

Nous tenons à la disposition des concurrents tous les renseignements complémentaires qu'ils pourraient désirer.



Le décret portant promulgation de l'acte additionnel et de la déclaration du 4 mai 1896, modifiant la Convention internationale de Berne du 9 septembre 1886, pour la protection de la propriété littéraire et artistique, contient le passage suivant :

« Les œuvres photographiques et les œuvres obtenues par un procédé analogue sont admises au bénéfice des dispositions de ces actes autant que la législation intérieure permet de le faire, et dans la mesure de la protection qu'elle accorde aux œuvres nationales similaires.

« Il est entendu que la photographie autorisée d'une œuvre d'art projetée jouit, dans tous les pays de l'Union, de la protection légale, au sens de la Convention de Berne et du présent acte additionnel, aussi longtemps que dure le droit principal de reproduction de cette œuvre même, et dans les limites des conventions privées entre les ayant-droit. »



Une nouvelle société de Photographie vient de se former à Chartres, sous le titre de *Photo-Club Chartrain*.

Les Membres du bureau sont :

MM. Hurtault, président; Artus, secrétaire; Rocault, trésorier; Courage, de S^{te} Beuve, Soulié, Tafforeau, Fenouillère, membres.

Siège social, atelier et laboratoire, 45, rue du Soleil d'Or.



La Société Photographique du Centre (à Bourges) forme une collection de photographies documentaires concernant le centre de la France et particulièrement le Berry ;

elle fait appel à tous les photographes amateurs ou professionnels qui voudraient bien lui fournir des documents, avec notice autant que possible.



M. J. Vomax (15 et 17, rue Mayet, Constructeur de machines à imprimer et pour la photocollographie) annonce qu'il s'est organisé de façon à donner des leçons démonstratives des procédés suivants :

a. Photographie au collodion humide pour la reproduction ;

b. Procédé de photogravure au bitume (photogravure au trait) ;

c. Procédé à l'albumine bichromatée ;

d. Procédé émail pour similitravure (phototypographie) ;

e. Procédé phototypique (photocollographie) à la gélatine bichromatée.



Une exposition photographique organisée par la *Société Lorraine de photographie*, se tiendra à Nancy du 28 mai au 13 juin 1898 inclusivement.

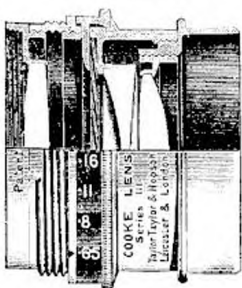
1^{re} Section. — *Œuvres photographiques, amateurs.* — (Sont admis les amateurs de tous pays.)

2^e Section. — *Exposition rétrospective* comprenant tous les appareils anciens et les épreuves obtenues avec ces appareils depuis les premiers essais jusqu'à la mise en œuvre de la plaque au gélatino-bromure exclusivement.

Dans cette section, les appareils, le matériel et les épreuves seront admis, quel que soit leur pays d'origine et la nationalité de leur détenteur actuel.

3^e Section. — *Œuvres photographiques de professionnels.* — Ne seront admis à exposer dans l'une ou l'autre des quatre classes de cette 3^e section que les constructeurs, industriels, commerçants ou professionnels appartenant à la légion lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, territoire de Belfort).

BALBRECK Aîné & Fils 81, Boulevard
du Montparnasse, Paris



Objectifs COOKE

Netteté Absolue de l'image
sur toute la partie couverte. Anastigmatisme absolu avec F. 6.5
à toute ouverture. Distance focale réduite, rapidité six fois
plus grande. Faits pour les expositions rapides à l'ombre.

Type Idéal Universel

MOINS CHER

3 LENTILLES NON COLLÉES ET MEILLEUR

Case réservée à la Publicité

des

NOUVEAUX APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

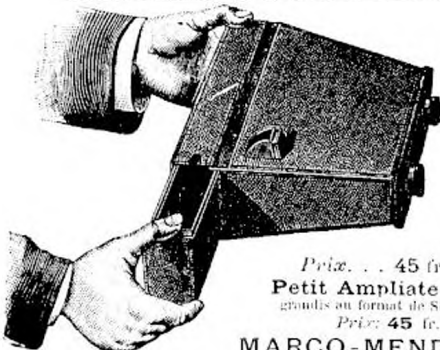
perfectionnés

DE LA MAISON CADOT

Constructeur

PARIS. — 33, rue Piat, 33. — PARIS

ARGUS JUMELLE!!! ARGUS JUMELLE!!



Appareils à magasin de 24
plaques 6 1/2x9. L'ARGUS
JUMELLE possède le magasin
le plus réduit de tous les appa-
reils qui existent.

Prix. 90 fr.

ARGUS à magasin ren-
trant de 12 plaques 9x12.

Prix. 110 fr.

Ampliateur permettant d'agrandir
les petits clichés en 13x18.

Prix. . . 45 fr.; ou en 18x24. Prix. . . 60 fr.

Petit Ampliateur pour clichés de Véroscopie

grands ou format de Stéréoscope ordinaire ou en format de projection

Prix: 45 fr., noyer ciré; 50 fr., noyer verni

MARCO-MENDOZA, Fabricant breveté



148, Boulevard Saint-Germain, PARIS — Envoi franco du Catalogue sur demande

Machine à écrire « DACTYLE »

MODÈLE 1897, PRIX : 250 fr.

Poids : 3 kilog — 84 Caractères.



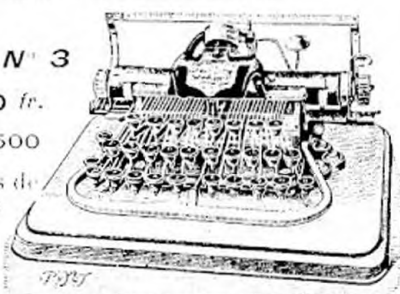
MODÈLE N° 3

PRIX : 300 fr.

Poids : 3 k 500

Claviers de toutes langues

ROBUSTE
RAPIDE



O. ROCHEFORT, Ing. des Arts et Manuf., Constr.

MAGASIN D'EXPOSITION ET DE VENTE :

46, boulevard Haussmann, PARIS

Anc^{es} Maisons DESSOUEIX et BAZIN

LUCIEN LEROY

Ingénieur
47, rue du Rocher

Constructeur du

« STEREOCYCLE »

de la détective syst.

A. LONDE

de l'obturateur

« LE SATURNE »

de l'obturateur

LONDE-DESSOUEIX

Catalogue Franco

APPAREILS pour RAYONS X — ACÉTYLÈNE



Fabrication spéciale de

CHASSIS

en tous Métaux, toutes mesures, vernis au four, oxydés, etc.

Châssis à Canelures, à Ressorts, à triangles. Châssis sur plan.

Outils mécaniques pour toutes mesures

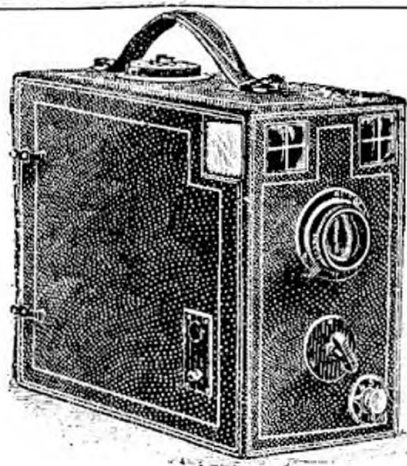
Cadres en métal verni pour visuels

Albert POSSO, Mécanicien

Découpage de tous métaux

73, rue Mouffetard (près le Panthéon)

PARIS



Chemin de fer du Nord

Paris à Londres, viâ Calais ou Boulogne

Cinq services rapides quotidiens dans chaque sens. Trajet en 7 heures. Traversée en une heure. Tous les trains comportent des 2^{es} classes.

En outre, les trains de nuit partant de Paris pour Londres et de Londres pour Paris à 9 heures du soir, et les trains de jour partant de Paris pour Londres à 3 heures 45 du soir, et de Londres pour Paris à 2 heures 45 du soir, viâ Boulogne - Folkestone, prennent les voyageurs munis de billets de troisième classe.

Départs de Paris

Viâ Calais-Douvres, 9 heures, 11 heures 50 du matin, et 9 heures du soir.

Viâ Boulogne-Folkestone, 10 heures 30 du matin, et 3 heures 45 du soir.

Départs de Londres

Viâ Douvres-Calais, 9 heures, 11 heures du matin, et 9 heures du soir.

Viâ Folkestone-Boulogne, 10 heures du matin, et 2 heures 45 du soir.

Services officiels de la Poste

La gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, etc.

A. DARLOT

Opticien-Constructeur

L. TURILLON, Succ^r

Planigraphes Anastigmat

DISSYMMÉTRIQUES 1 : 9 — SYMMÉTRIQUES 1 : 7⁵

Catalogue général contre 15 cent. en timbres-poste

PARIS — 125, Boulevard Voltaire, 125 — PARIS

63, Avenue des Gobelins, Paris

KORSTEN

Constructeur Mécanicien Breveté s. g. d. g.

Détective 9x12, objectif rectiligne extra-rapide, mise au point, obturateur à vitesse variable, pose, instantané, déclenchement à la main et à la poire pour opérer sur pied. 95 fr.

Le même, avec objectif Zeiss. 220 fr.

Objectif simple achromatique. 48 fr.
de construction très soignée; tous nos appareils sont absolument garantis.



Exposition Universelle de 1900

~*~

Informations



Participation de l'Autriche

Pour le groupe III, qui comprend la photographie, le Ministre du Commerce de l'Autriche a nommé un comité dont font partie le professeur docteur von Lang, le conseiller Müller, directeur de la Monnaie, le conseiller Volkmer, le conseiller Wiesner, professeur à l'Université, et le conseiller docteur Eder, directeur de l'École impériale graphique. La présidence de cette section est dévolue au docteur Eder.

(Bulletin du Photo-Club de Paris.)



Pour corriger quelques erreurs de noms qui s'étaient produites dans notre information à ce sujet, nous répétons aujourd'hui l'écho suivant :

Dans sa séance du 29 janvier, le Comité d'admission de la classe de photographie, pour l'Exposition de 1900, s'est divisé en cinq sections qui ont immédiatement procédé à la nomination de leurs présidents et secrétaires respectifs.

1^{re} section. Photographie scientifique. Président: M. Marey; secrétaire: M. Louis Gastine; membres: MM. le docteur Barthélemy, Bergot, Lambert, le docteur Ogier.

2^e section. Photographie d'amateurs. Président: M. Maurice Bacquet; secrétaire: M. Londe; membres: MM. Audra, Balagny, Bergot, Gers, Saint-Senoeh.

3^e section. Photographie professionnelle. Président: M. P. Ndar; secrétaire: M. P. Boyer; membres: MM. Bellingard, Brahn, Cheron, M. Deroche, E. Levy, P. Petit, Pirou.

4^e section. Fabricants. Président: M. Wallon; secrétaire: M. Roux; membres: MM. Dubouloz, Hermagis, Lumière, Molteni, Fusier.

5^e section. Procédés photo-mécaniques. Président: M. L. Vidal; vice-président: M. Neurdein; secrétaire: M. Huillard; membres: MM. Berthaud, Geissler, Quinet.

6^e section. Histoire rétrospective de la photographie. MM. Davanne, Dillaye, Rich-temberger, Nadar, Passier. (Le bureau sera nommé dans une prochaine réunion.)



Ixométrie

(suite et fin)

Méthode graphique de mesure des tubes Röntgen

Le tube est installé à une distance mesurée l au-dessus d'une plaque photographique enveloppée de papier noir. Sur la plaque est posée une feuille de plomb de 1^{mm} d'épaisseur, perforée de trous disposés en damier. Des feuilles d'étain ont été appliquées sur ces trous, de telle sorte que, par exemple, les trous de chaque file allant de gauche à droite soient couverts de feuilles en nombre respectivement de

0, 1, 2, 3, 5, 7, 10, etc...

Chaque file est recouverte enfin d'une bande de plomb que je puis enlever rapidement.

A côté du damier, le long de la ligne des opacités O , une surface rectangulaire est complètement protégée par la feuille de plomb et ne sera jamais atteinte par les rayons X.

Les choses étant ainsi disposées, je mets le tube en activité. J'enlève la 1^{re} bande de plomb durant, par exemple, 17", puis la 2^e bande, pendant 12", puis la 3^e bande, pendant 7", la 4^e bande, pendant 5", la 5^e bande, pendant 10". Enfin, j'éteins le tube. Tous les trous ont posé :

$$\begin{array}{r} 17 + 12 + 7 + 5 + 10 = 51'' \text{ dans la 1}^{\text{re}} \text{ file} \\ 12 + 7 + 5 + 10 = 34'' \text{ --- } 2^{\text{e}} \text{ ---} \\ 7 + 5 + 10 = 22'' \text{ --- } 3^{\text{e}} \text{ ---} \\ 5 + 10 = 15'' \text{ --- } 4^{\text{e}} \text{ ---} \\ 10 = 10'' \text{ --- } 5^{\text{e}} \text{ ---} \end{array}$$

Je transporte alors la plaque photographique dans le laboratoire rouge. Je l'enveloppe d'un châssis portant des trous, 5 par exemple, le long du rectangle qui tout à l'heure a été complètement protégé contre les rayons X. Je couvre ces trous. Je dispose ma plaque à quelques mètres L , devant une bougie allumée et brûlant bien. Je démasque successivement les trous comme il a été fait sous le flux de rayons X. Sous ces trous, la plaque aura posé successivement 51, 34, 22, 15, 10 secondes. Je développe alors la plaque et après fixage, lavage, séchage, je la coupe en bandes qui me permettent de juxtaposer étroitement 2 à 2 toutes les taches obtenues qui pourront avoir la forme de cercles de 5^{mm} de diamètre. Nous avons tout ce qu'il faut pour : 1^o Mesurer en bougies décimales l'intensité du tube; 2^o Mesurer la pénétrance du tube pour l'une quelconque des épaisseurs d'étain employées.

1^o *Puissance du tube.* — Je suppose que la tache n^o 3 donnée par la bougie soit de même opacité que la tache n^o 4 donnée par les rayons X, au travers de l'épaisseur zéro d'étain.

Appelons x l'intensité cherchée du tube et I celle de la bougie employée.

L'éclairement produit par le tube à distance l est

$$\frac{x}{l^2}$$

La lamination produite dans les 15" de pose est

$$15 \frac{x}{l^2}$$

La lamination produite par la bougie à distance L , en 22", est

$$22 \frac{I}{L^2}$$

Les deux taches ayant même opacité doivent avoir reçu même lamination; donc x sera donné par l'équation

$$51 \frac{x}{l^2} = 22 \frac{I}{L^2}$$

d'où

$$x = I \frac{22}{51} \frac{l^2}{L^2}$$

D'autre part, on sait que la puissance graphique d'une bougie stéarique de « l'étoile » de 6 au paquet, est de une demi-bougie décimale.

On en tire

$$x = \frac{1}{2} \frac{22}{15} \frac{1}{L^2} \text{ bougies décimales ou pyrs.}$$

J'ai dit plus haut qu'on pouvait déterminer par l'ixomètre fluorescent, l'intensité d'un tube en bougies décimales. Il suffit pour cela qu'on ait noté la distance D d'ou le mot lumineux cesse d'être lisible et d'avoir exécuté avec le même tube, dans les mêmes conditions, l'expérience de mesure graphique décrite ici même. On sait alors qu'un tube de x bougies décimales permet la lecture à distance D . Tout tube qui permet de lire à D aura donc une puissance de x bougies

Celui qui ne permettra la lecture qu'à distance d aura pour intensité $x \frac{d}{D^2}$ bougies décimales.

2^e *Pénétrance du tube.* — Je constate par exemple que la 2^{me} tache de la 1^{re} file est égale à la 1^{re} tache de la 4^{re} file. J'en conclus qu'une feuille d'étain a laissé passer du faisceau de rayons X incident une fraction égale à $\frac{15}{51}$ rapport des poses des 4^e et 1^{re} files.

Il a donc passé $\frac{15}{51}$, soit environ $\frac{3}{10}$ ou $\frac{1}{3}$ des rayons X incidents, au travers d'une feuille d'étain. $\frac{3}{10}$ est la pénétrance du tube pour l'étain sous l'épaisseur de la feuille employée.

Conclusion. — Lorsque l'on connaît le rapport de l'opacité d'un sujet à radiographier à l'opacité de la feuille d'étain, il suffira que le constructeur ait fourni la puissance et la pénétrance du tube pour qu'on puisse calculer la pose.

Les tubes d'ailleurs changeant beaucoup à l'usage, le radiographe devra de temps en temps déterminer les constantes de ses appareils.

Quant à l'opacité relative du sujet, elle résultera d'expériences antérieures ou bien devra être déterminée spécialement.

(Photo-Journal)

Abel BUGGET.



RECETTES & PROCÉDÉS

Préparation à chaud des solutions photographiques

Beaucoup de nos collègues se servent de casseroles émaillées pour préparer leurs bains de développement à l'hydroquinone et à l'iconogène. Je leur conseille d'abandonner cette manière de procéder et de se servir uniquement, pour ces préparations, de vases en porcelaine.

Il arrive en effet que l'émail contenant des sels de plomb se détériore et se décompose; les bains deviennent alors d'un aspect boueux; ils perdent leur énergie; les glaces qui y sont plongées prennent un aspect voilé et se couvrent de taches visqueuses qu'il est impossible de faire disparaître.

Afin d'éviter tous ces inconvénients dont je puis certifier la réalité par une triste expérience, il est bon de faire les bains dans la

capsule employée ordinairement pour les manipulations de chimie.

(Société cannoise)

H. M.



Étiquettes sur objets en verre

Pour faire bien adhérer les étiquettes aux flacons et aux lames de verre porte-objets du microscope, il est bon d'ajouter une petite quantité de sulfate d'alumine à la colle de gomme ou de dextrine. La préparation suivante est très convenable: on dissout 2 grammes de sulfate d'alumine dans 20 grammes d'eau, et on ajoute cette solution à 250 grammes de mucilage de gomme (gomme, 2; eau, 5).

On peut encore écrire directement avec l'encre sur le verre; après dessiccation, on recouvre l'inscription avec une légère couche de baume du Canada dissous dans le benzol ou le chloroforme.

(Répert. de pharmacie.)

Bain de virage sans or

Eau	1000 ^{cc}
Carbonate de soude	7 ^{gr}
Acétate de plomb	15 ^g
Hyposulfite de soude	170 ^g

(*Et Détente de photographie, Mitoa*).

**Durée de la pose**

Voici quelques indications qui peuvent être fort utiles à l'amateur commençant :

Quand on développe une plaque, on reconnaît que le négatif est insuffisamment exposé :

1^o Si l'image n'apparaît pas dans le temps normal que l'expérience a fait reconnaître nécessaire au développeur dont on se sert :

2^o Si, en apparaissant, les lumières viennent longtemps avant les demi-teintes ;

3^o S'il y a nécessité d'ajouter un peu d'accélérateur ;

4^o Et, quelquefois, si le négatif commence à se voiler avant que les détails aient apparu.

Un négatif est surexposé :

1^o S'il apparaît vivement avant le temps voulu ;

2^o Si les lumières et demi-teintes apparaissent ensemble ;

3^o S'il y a lieu d'ajouter du bromure ou quelque autre modérateur.

En examinant le négatif fini, on voit qu'il a été trop peu exposé :

1^o Si le négatif est dense, les contrastes trop grands et les ombres sans détails ;

2^o S'il est léger avec des contrastes proportionnellement trop forts ;

3^o S'il est léger avec les degrés ordinaires de contrastes.

Un négatif est surexposé également :

1^o S'il est léger, sans force avec abondance de détails et tendant au voile et au brouillard ;

2^o S'il est dense et sans contrastes ;

Ces remarques s'appliquent aux développeurs en général, et l'on ne doit pas oublier quels sont les degrés de contrastes existant dans le sujet photographié.

Dans le développement au pyro, on peut user d'une certaine latitude dans la proportion de l'eau, puisque le plus ou moins de densité résulte de là.

Une autre règle générale s'appliquant au développement au pyro est celle-ci :

Si l'image ne se voit que par transparence au dos du négatif, il est surexposé ; si on ne l'aperçoit que sur la face, il est insuffisamment exposé et si on le voit des deux côtés, l'exposition est correcte.

Cette indication ne peut cependant pas s'appliquer à toutes les plaques.

(*Amateur photographe*).

A. HANDS.



Expositions & Concours

Concours artistiques et littéraires d'Annonay

La troisième section de la partie artistique de ces concours sera réservée à la photographie et aux amateurs seulement. Les épreuves de portraits et paysages du format 9×12 et 13×18 seront seules admises à concourir. Les envois et adhésions doivent être adressés à MM. Antoine André, rue Badinaud et Joseph Décombe, place de la Liberté, secrétaires, pour le 30 avril 1898.

Les organisateurs exigent un droit de concours de un franc par épreuve envoyée. Toute demande de renseignements devra être accompagnée d'un timbre de 15 centimes.



Société honfleuraise de Photographie

A l'occasion du congrès organisé à Honfleur par la Société d'Ethnographie nationale et d'Arts populaires de Paris, la Société honfleuraise organise une Exposition de photographie qui aura lieu pendant le mois d'août prochain.

Des prix en objets d'art, médailles et diplômes sont mis à la disposition du Jury. Ce concours sera national et comprendra 3 sections : A. Concours entre Sociétés d'amateurs ; B. Concours individuel entre amateurs ; C. Concours individuel entre professionnels. Toutes les photographies devront se rattacher à l'art normand : sites, monuments, types, meubles, estampes, foires, etc., etc.

Adresser les demandes de renseignements à M. E. Gollinet, secrétaire de la Société houlleuraise, rue Bucaille.



Union nationale des Sociétés Photographiques de France

A l'occasion de la 7^e session de cette association, qui doit se tenir à Nancy du 27 au 31 mai, un certain nombre de concours sont ouverts entre les membres des Sociétés qui lui sont affiliées.

Ces concours formeront six sections :

1^{re} section : *Epreuves positives* réparties en 4 groupes.

1^{er}, la note artistique ; 2^e, le procédé ; 3^e, la note scientifique ; 4^e, les applications industrielles.

2^e section : *Diapositives pour projections*.

3^e section : *Epreuves stéréoscopiques sur verre et sur papier*. Délai d'envoi pour ces 3 sections : 25 mai. Société Lorraine, 24, rue Sellier, Nancy.

4^e section : *Communications* relatives à des procédés nouveaux ou à des procédés qui sans être absolument nouveaux, ont fait progresser la photographie ou sont appelés à la faire progresser. Délai d'envoi pour cette section : 9 mai. Société Française, 72, rue des Petits-Champs, Paris.

5^e section : *Nouveautés photographiques de fabrication française* créées depuis la session de Reims. Délai d'envoi : 25 mai. Société Française, 72, rue des Petits-Champs, Paris.

6^e section : *Concours d'épreuves* dont les clichés auront été faits au cours de la session de Nancy, ou dans les excursions hors session.



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Séance du 8 Mars 1898

La séance est ouverte à 9 heures, sous la Présidence de M. Dubouloz, assisté de MM. Molteni, président d'honneur ; Mantois, vice-président ; Charles Mendel, secrétaire ; Degen, secrétaire-adjoint ; Mercier, trésorier.

Membres présents :

MM. Derepas, Demaria, Giroud, Merville, Delbosque, Vavasseur, d'Espagne, Duplouich et Henry Echassoux, Turillon, Jarret, Grieshaber, Faine, Reeb, Roussel, O' Ludvick.

Assistent à la séance : MM. Mendoza et Gastine.

S'est fait excuser : M. Bonnard.

La Chambre adopte sans discussion le procès-verbal de la dernière séance.

M. le Président félicite M. Molteni du récent mariage de M^{lle} Molteni et se fait l'interprète de la Chambre en lui renouvelant, à cette occasion, l'assurance de la profonde sympathie de tous ses collègues. Il regrette de ne pouvoir rester sur cette impression agréable et d'avoir à faire part de la perte cruelle que vient de faire M. Demaria en la personne de sa femme. La Chambre s'associe aux regrets de son Président, et décide qu'une adresse de condoléances sera envoyée officiellement à M. Demaria.

M. Dubouloz annonce que le vœu formulé récemment par M. Paul Chaux, en ce qui concerne la diminution des taxes postales dans certains cas particuliers, a été transmis à M. le ministre du Commerce. Il donne ensuite lecture de la correspondance et dépose sur le bureau :

Une lettre de notre collègue M. Véra, regrettant que son état de santé ne lui ait pas permis d'assister à notre banquet.

Lettre de M. le ministre du Commerce remerciant de l'envoi de la médaille commémorative qui lui a été remise.

Lettre de M^r Couët remerciant la Chambre de l'invitation qui lui a été faite d'assister au banquet et la félicitant du succès obtenu par la fête du travail qui l'a suivi.

Circulaire de la Société Lorraine de Photographie annonçant que les délais d'adhésion à l'Exposition de Nancy sont reportés au 30 Avril.

Un numéro du Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française de Milan et une circulaire de cette même chambre appelant l'attention du Syndicat sur la possibilité de réduction des tarifs en vigueur dans les relations entre la France et les Etats-Unis.

MM. Dubouloz et Turillon chargés de présenter à M. Chardon les vœux de la Chambre en ce qui concerne le droit de photographier à l'Exposition de 1900, sont heureux d'annoncer que leur démarche a reçu le plus bienveillant accueil et que notre demande sera prise en sérieuse considération.

L'ordre du jour appelant le vote sur l'admission de nouveaux membres, M. Planchon est admis à l'unanimité.

Nous devons à notre collègue M. Derepas une douzaine de nouvelles adhésions de membres correspondants :

MM. Paul Maillan à Cannes, Nicolas à Ampey, Cayron à Châteauroux, Le Moigne à Argentan, Degand à Nice, Halipré à Rouen, Taillefer à Pau, Dollé à Laon, Bertrand à Menton, Claudius Gouton à Nice, Bonis à Montauban, Regnault à Toulouse; et à M. Reeb, celle de M. P. Sexez à Rennes.

M. Guillemillot demande à faire partie de la Chambre. — M. Roux, de la même maison, appartenant déjà à notre syndicat, cette démarche soulève une intéressante question et on doit se demander si deux ou plusieurs associés peuvent en faire partie, chacun pour son compte particulier. Cette question est résolue par la négative et tout le monde est d'accord sur ce point qu'une maison de commerce ne doit pouvoir donner qu'une voix et par suite ne doit être représentée dans la liste des membres que sous la raison sociale complète.

M. Dubouloz adresse de nouveaux remerciements à M. Derepas qui veut bien s'occuper d'une façon si active et avec un tel succès des intérêts de la Chambre et fait remarquer que si chacun des membres voulait bien user de son influence auprès de ses correspondants, nous aurions bientôt un nombre d'adhérents suffisamment élevé pour que la Chambre puisse s'occuper utilement et avec chances de succès de la question du relèvement des prix. Il est décidé que, dans ce but, de nouvelles circulaires vont être imprimées et distribuées.

La Chambre accepte l'offre de M. Dubouloz d'une palme destinée à être offerte en prix aux élèves des cours de photographie qu'elle a fondés. Elle prend note également de la proposition faite par M. Charles Mendel de disposer, dans le même but, d'un certain nombre d'exemplaires d'ouvrages de son Comptoir d'Editions « *Les Lettres sur la Photographie* » par E. Girard, ouvrage illustré et qui convient essentiellement pour cet usage. Il remettra un exemplaire pour chacun des cours. M. Mercier offre également des exemplaires de son ouvrage « *Virage et Fixage* » et M. Gastine des abonnements gratuits à « *La Photographie Française* ».

Ces dons venant s'ajouter aux médailles offertes par le syndicat et éventuellement à celles que pourront offrir individuellement ses membres, constitueront un stock de récompenses de nature à encourager les élèves des cours du soir.

L'ordre du jour appelant la discussion des conditions du Concours de photographie organisé par la Photographie Française, organe officiel du syndicat et la Chambre désirant s'associer à ce concours propose à M. Louis Gastine, Directeur et propriétaire du journal, qui l'accepte avec reconnaissance, de prendre ce concours sous son patronage. En conséquence, la Chambre Syndicale décide d'allouer aux lauréats un certain nombre de médailles à l'exclusion de toutes récompenses en nature et d'adresser, après une première sélection, un diplôme à toutes les personnes dont les épreuves seront acceptées en tous formats.

L'organe du syndicat, la *Photographie Française*, publiera les détails du concours qui sera clos vers la fin de l'année.

M. Molteni soumet à la Chambre les comptes du banquet et fait constater que les dépenses ont été légèrement supérieures aux recettes. La différence est de 70 francs auxquels viendront s'ajouter bien entendu, les frais de location de la salle que M. Mercier n'a pas encore réglés. M. Dubouloz fait remarquer qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter à ce sujet pour les finances du syndicat, étant donné que nous allons rentrer, sous quelques jours, en possession du reliquat de l'Exposition de Bruxelles, reliquat dont le montant nous sera versé par M. Poulenc et dont l'importance est de 140 francs environ, c'est-à-dire à peu près égale au déficit que nous a donné la fête du 14 Mars.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Président : J. DUBOULOZ

Le Secrétaire : CHARLES MENDEL.

IMPORTANT

Tous les changements apportés aux annonces doivent être envoyés à la Direction du Journal un mois d'avance, et parvenir avant le 15 du mois, dernier délai.